

AU PRÉSENT

Quelle est votre vision d'avenir? Réalisons-la ensemble.

DON D'UNE RENTE VIAGÈRE

Lisez le témoignage d'un
donateur p. 6


PLANIFIER SON DON

Les conseils d'André Harbec,
planificateur financier p. 7

Mai, le mois du legs p. 4

BÂTIR UN AVENIR GRÂCE AU DON TESTAMENTAIRE

+ l'impact du don



*« La dignité est un droit
inaliénable pour tout être
humain, quelle que soit sa
condition. »*

PAUL-ÉMILE LÉGER

PRINTEMPS 2025

Bulletin d'information
sur le dons planifiés de

AU PRÉSENT c'est quoi?

Le bulletin *Au présent* vous est envoyé par Mission inclusion, le nouveau nom de l'ŒUVRE LÉGER. Cette publication contient des renseignements utiles, des témoignages touchants et des tableaux de rendement précis concernant la rente viagère de bienfaisance, le don testamentaire et les dons planifiés en général. Il vous en apprend également sur les projets rendus possibles grâce à vos dons. Ce bulletin vous est offert deux fois par an. Vos proches peuvent également s'y abonner; discutez-en!

Bonne lecture!



Message de la directrice du développement philanthropique

Parler d'argent, ça peut être gênant. Parfois tabou, parfois stressant, l'argent nous en fait voir de toutes les couleurs. Il est plutôt rare qu'on en parle avec sérénité et joie, surtout en cette période d'insécurité économique. Pourtant, quand on réfléchit aux dons qu'on a faits, aux causes qu'on a soutenues et aux personnes qu'on a aidées, un mélange heureux de confiance et de joie s'empare de nous!

C'est dès mon jeune âge que j'ai découvert la philanthropie. Évidemment, je ne suis pas née avec une cuillère d'argent dans la bouche, mais lorsque je ramassais assez d'argent pour payer les frais d'activités scolaires ou des camps scouts, je me sentais si fière! Des décennies plus tard, je ressens la même joie et le même sentiment de réussite quand je fais un don pour soutenir une cause importante. Je ne m'appauvris pas, bien au contraire. Je m'enrichis de ce lien avec ma communauté et je sais que l'effet de mon don sera multiplié par des organismes efficaces.

Depuis vingt ans, ma vision de la philanthropie s'est enrichie au contact des donatrices et donateurs. Qu'ils soient fortunés ou modestes, tous vibrent par leurs valeurs et leur désir de contribuer positivement au monde. Leur engagement me donne chaque jour davantage confiance. Confiance en notre capacité collective de refuser les injustices et de redonner du sens à nos actions.

Confiance que le partage est une source d'enrichissement personnel et collectif. Confiance qu'il n'y a pas de petit don, mais seulement de grandes espérances et de belles réussites lorsque nous œuvrons ensemble.

Voilà donc des mythes que mon équipe et moi devons défaire régulièrement : nous ne quêtions pas d'argent à des gens riches. Nous donnons aux donatrices et aux donateurs le pouvoir de changer les choses qui leur tiennent à cœur. C'est plutôt gagnant-gagnant!

Nous ne vendons pas du rêve et ne faisons pas la charité. **Nous renseignons des donatrices et des donateurs visionnaires et audacieux** sur les résultats concrets du travail exceptionnel qu'accomplissent les organismes communautaires.

Nous n'encourageons pas l'évasion fiscale et l'enrichissement des plus riches. **Nous conseillons les donatrices et donateurs sur les meilleurs véhicules à prendre pour avoir le plus grand impact possible**, et ce, en fonction de leurs objectifs et de leurs intérêts.

En échangeant avec des expertes et des experts, **nous réalisons parfois que notre capacité à donner dépasse ce que nous avons imaginé**. Nous nous privons et nous privons ainsi des causes et des personnes qui nous sont chères d'un soutien essentiel, simplement en raison de ces mythes.

Dans ce numéro de votre revue *Au présent*, vous aurez la chance de découvrir des gens curieux, proactifs et généreux qui ont trouvé des façons bien personnelles et simples pour être, eux aussi, des philanthropes. Propageons la joie!



Daphné Mailloux-Rousseau
Daphné Mailloux-Rousseau
dmrousseau@missioninclusion.ca
514 882-4084

Nous remercions nos collaborateurs d'avoir participé activement à l'idéation et à la rédaction de ce bulletin :

RÉDACTION
Daphné Mailloux-Rousseau,
Kim Laporte,
Lynne Dupuis,
Nathalie Pedro
et Mélanie Beauregard

CONCEPTION GRAPHIQUE
Flo.Majérus
RÉVISION LINGUISTIQUE
Liette Lemay

TRADUCTION
Analogos
IMPRESSION
Tabasko
MAISON POSTALE
Kopel

Un engagement qui porte fruit

Depuis 76 ans maintenant, Mission inclusion a la chance de vous accompagner dans vos projets, vos valeurs et vos objectifs. C'est ensemble que nous avons tissé un filet social tout autour du globe.

Par milliers, vous avez contacté l'une ou l'autre des membres de votre équipe en philanthropie pour obtenir des conseils, planifier vos revenus de rente et choisir le meilleur type de don selon votre situation financière. C'est grâce à votre confiance que nous avons pu déployer une offre aussi complète de dons planifiés. Nous vous remercions d'avoir partagé avec nous votre désir d'aider les autres tout en vous assurant d'un bon niveau de vie et d'une protection pour vos proches.

Une employée exceptionnelle, que vous connaissez bien, prend désormais un nouvel envol dans sa carrière après plus de 10 ans au service des donatrices et donateurs. Mme Sophie Blouin a su offrir son aide administrative à toutes les personnes qui ont confié leurs assurances vie, leurs rentes viagères, leurs dons d'actions et leurs dons mensuels à Mission inclusion.

Grâce à son engagement et à sa loyauté inégalés envers la mission de notre fondation, les donatrices et donateurs, tels que vous, ont eu réponse à leurs questions par un service personnalisé. Chère Sophie, nous te souhaitons la meilleure des chances dans la croissance de ton entreprise personnelle et nous te remercions chaleureusement pour toutes tes réalisations.

Il est vrai que Mission inclusion est unique à bien des égards et c'est grâce à des personnes d'exception comme Sophie Blouin que vos dons profitent

complètement aux communautés vulnérables que nous aidons. Les membres fondateurs de Mission inclusion ont fait si bien fructifier les tous premiers dons amassés par le conseil d'administration et par le cardinal Léger que nous pouvons fièrement vous annoncer que 100 % de nos frais de gestion sont couverts par les profits réalisés sur ces placements.

Autrement dit, la totalité de vos dons sont versés aux causes qui vous sont chères et aux personnes que vous souhaitez aider. Nous ne prélevons aucun pourcentage de vos dons pour nos frais salariaux et administratifs.

Que ce soit dans nos pratiques de collectes de fonds, de gestion de ces placements et de redistribution aux organismes communautaires du Québec et à l'international, nous sommes heureux de pouvoir vous montrer un bilan rigoureux, une éthique sans faille et une intégrité exemplaire. Faisant partie de l'association des professionnels en philanthropie (AFP) et de l'association canadienne des professionnels en dons planifiés (ACDP), les membres de votre équipe chez Mission inclusion se font un point d'honneur de respecter la charte des droits des donateurs et de rendre la philanthropie plus accessible.

Bienvenue à nos recrues

N'hésitez pas à aller à leur rencontre afin de découvrir des professionnel·les inspirants qui sauront être à l'écoute de vos valeurs.



Alexia Muong-Danis
Conseillère, événements philanthropiques



Lynne Dupuis
Gestionnaire principal, événements et partenariats corporatifs



Rodolphe Gagnon
Technicien, service aux donateurs et donatrices

Mai, le mois du legs :

BÂTIR UN AVENIR GRÂCE AU DON TESTAMENTAIRE



Louis Roberge et sa famille

Un engagement inspiré par l'héritage familial

Le mois de mai, dédié à l'héritage, nous invite à réfléchir à la trace que nous souhaitons laisser. Pour Louis Roberge, le legs testamentaire est une façon de prolonger son engagement et de soutenir une cause qui lui tient profondément à cœur. À travers son témoignage, il nous fait part de raisons qui l'ont motivé à faire ce geste porteur de sens et d'avenir.

Depuis 1993, Louis s'investit activement auprès de Mission inclusion, perpétuant une tradition familiale de générosité. Son oncle, Guy Roberge, l'un des fondateurs de la fondation, l'a encouragé à poursuivre cette mission à sa retraite.

Déjà conseiller en placement et engagé socialement, Louis a été sensibilisé dès son plus jeune âge à l'importance de redonner, une valeur profondément ancrée par son éducation chez les jésuites.

Mais c'est en visitant un centre soutenu par Mission inclusion que son engagement prend une nouvelle dimension. Il y rencontre de jeunes adultes livrés à eux-mêmes après avoir quitté le système de protection de la jeunesse.

L'un d'eux raconte avoir erré de famille d'accueil en famille d'accueil, sans jamais trouver de stabilité. Une jeune femme confie, la voix tremblante, que son parcours a été marqué par les abus, la prostitution et la toxicomanie.

Devant ces témoignages, Louis ressent un profond sentiment d'injustice. Il pense à ses propres enfants, grandissant dans un environnement stable et privilégié. Il comprend alors qu'il ne peut pas rester simple spectateur. Il doit agir.

L'impact transformateur du don

Au fil des ans, Louis mesure l'impact concret de la philanthropie. Un jour, un membre d'un organisme partenaire lui confie une vérité frappante :

« Le soutien de Mission inclusion ne se limite pas au financement. Il nous donne aussi la crédibilité nécessaire pour mobiliser d'autres donateurs et partenaires. »

Ces mots résonnent en lui. Il réalise que la fondation est un moteur de changement, qui permet à des initiatives essentielles de voir le jour et de se pérenniser. Déjà engagé dans le *Défi pédalons pour l'inclusion*, il ressent le besoin d'aller plus loin.

Après avoir sécurisé l'avenir de ses enfants, il s'interroge : ont-ils vraiment besoin d'un héritage matériel plus important ?

La réponse lui semble évidente. Il peut transformer son engagement en un acte durable : un don testamentaire à Mission inclusion.

L'expression puissante de ses valeurs

Pour Louis, ce don est un acte de confiance, essentiel à la pérennité de la fondation et au soutien des milliers de personnes qu'elle aide. Il est convaincu que, si d'autres adoptent cette démarche, ils peuvent transformer non seulement l'avenir d'une organisation, mais aussi celui d'innombrables vies.



« Tout le monde peut agir, même sans être sur le terrain. Par un don, une collecte de fonds ou simplement en sensibilisant son entourage, chacun peut jouer un rôle. »

En perpétuant une tradition familiale de générosité, Louis illustre la puissance du don planifié, un engagement personnel qui fait vibrer ses valeurs dans toutes les vies des personnes accompagnées par Mission inclusion.

Faire un don testamentaire : un impact durable

Un don par testament à Mission inclusion contribue à bâtir un avenir plus juste tout en offrant des avantages significatifs :

POUR VOUS, EN TANT QUE DONATRICE ET DONATEUR

- Faire un don plus important, sans impact sur votre train de vie
- Réduire l'impôt à payer au moment du décès grâce aux crédits d'impôt
- Conserver la possibilité de modifier votre engagement si vos besoins évoluent
- faire partie d'une communauté de donatrices et donateurs bien connectés

POUR UNE ORGANISATION COMME MISSION INCLUSION

- Recevoir un soutien essentiel à la poursuite de sa mission
- Bénéficier d'un programme peu coûteux avec un excellent retour sur investissement
- Contribuer à la constitution d'un fonds de dotation à long terme
- Offrir un moyen simple et accessible pour les donateurs de s'engager durablement



Giovanni Di Schiavi

Un geste généreux qui dure toute une vie

Depuis 2008, Giovanni Di Schiavi soutient Mission inclusion par le biais de la rente viagère de bienfaisance. Son engagement a pris racine dans une rencontre marquante avec le cardinal Léger :

« Ma famille a immigré au Canada lorsque j'étais jeune en 1954. Nous n'avions presque rien en arrivant et nous ne parlions ni français ni anglais.

Un jour, lorsque je me baladais au parc La Fontaine, de loin, j'ai vu un groupe avec plein d'enfants qui suivaient un monsieur. Je croyais que c'était un prêtre. Ils rigolaient beaucoup et s'amusaient autour de ce monsieur.

J'étais intrigué par eux, donc, je me suis éloigné pour les regarder, caché derrière un arbre. J'étais un peu timide et c'était difficile d'échanger avec eux, comme je ne parlais pas le français.

Mais le Cardinal m'avait déjà vu et il est venu me parler. Quand il a entendu mon accent, à ma grande surprise, il m'a parlé en italien ! J'étais très heureux qu'il me parle, mais de plus dans ma langue maternelle. Je pense souvent à cet événement.

Pour quelques personnes, cela peut sembler banal, mais pour moi, un jeune, nouvel arrivant, c'était très important. D'autant plus que d'échanger avec lui dans ma langue, m'a donné le sentiment d'être inclus.

Des décennies après, quand j'ai été en mesure d'aider, j'ai contracté ma première rente viagère en soutien à la Fondation. J'ai fait d'autres dons par la suite en l'honneur de son Éminence, le cardinal Léger, qui m'a tant marqué. Je vais me souvenir toute ma vie de cet échange.»

SOUTENIR UNE CAUSE

tout en bénéficiant d'un revenu à vie

Une rente de bienfaisance, c'est simple : en faisant un don en argent ou en actifs à Mission inclusion, vous obtenez un revenu fixe et régulier à vie.

Ce revenu, dont une partie est souvent exonérée d'impôt, est calculé selon votre âge et le montant de votre don. En plus, vous recevez un reçu fiscal d'environ 20 % du don, ce qui réduit votre impôt à payer.

Choisir une rente de bienfaisance, c'est un geste généreux qui vous assure un revenu stable tout en soutenant des initiatives de justice sociale. Votre don devient un levier de changement durable, tout en vous garantissant une sécurité financière.

Grâce à sa rente de bienfaisance, Giovanni Di Schiavi continue d'avoir un impact durable tout en bénéficiant d'une sécurité financière. Comme lui, vous pouvez faire un geste significatif qui transformera des vies.

NOS TAUX DE RENTES EN VIGUEUR*

Âge	Homme	Femme
65	5,32 %	4,99 %
70	6,09 %	5,64 %
75	7,11 %	6,47 %
80	8,51 %	7,74 %
85	8,93 %	8,29 %

*Nos taux de rente varient selon les conditions du marché (mai 2025) et ils sont basés sur un capital cédé de 50 000 \$.

EXEMPLE D'UN DON DE TITRES COTÉS EN BOURSE

	Dons en argent	Dons en titre
Valeur du don	100 000 \$	100 000 \$
Coût d'acquisition des titres	-	20 000 \$
Économie d'impôts sur le gain en capital (sur gain en capital de 80 000 \$ qui aurait été imposé à 50 % pour un impôt d'environ 20 000 \$)	-	20 000 \$
Montant du crédit d'impôts pour don (taux de 48,2 %)	48 200 \$	48 200 \$
Coût net du don	51 800 \$	31 800 \$

Cet exemple repose sur l'hypothèse que les revenus imposables provenant d'autres sources sont assez élevés pour tirer avantage du crédits d'impôts pour don. Si le montant du don dépasse la valeur maximale permise dans l'année d'imposition, la valeur résiduelle du don peut être reportée sur les cinq années d'imposition suivantes.

FAIRE VIVRE SES VALEURS

aujourd'hui et demain

Le Fonds philanthropique : un pilier pour un avenir plus inclusif

Face aux défis sociaux grandissants, les fonds philanthropiques deviennent des leviers essentiels pour garantir la pérennité des actions visant à bâtir un avenir plus juste et inclusif. Un fonds philanthropique permet de créer une réserve financière stable, générant des revenus pour soutenir des projets à long terme. Pour Mission inclusion, ce fonds est crucial pour poursuivre ses initiatives, tant au Québec qu'à l'international, en garantissant un impact durable sur les communautés vulnérables.

Mission inclusion est honorée de pouvoir compter sur des partenaires de longue date, comme la Fondation Boucher-Lambert, qui contribuent concrètement à ce projet. Leur soutien nous permet de renforcer notre engagement à promouvoir les valeurs de dignité, de respect, d'inclusion et de justice sociale.



En juin dernier, nous avons eu le privilège de recevoir un don exceptionnel de 300 000 \$ de la part de la Fondation Boucher-Lambert. Ce geste marque une nouvelle étape dans un partenariat qui remonte à 1985. Lors de notre rencontre avec Mme Lambert, elle nous a raconté l'histoire inspirante

de son père, fondateur de leur fondation en 1983. Visionnaire et généreux, il souhaitait dès le départ partager sa fortune pour améliorer le bien-être des autres, une vision qui perdure grâce à l'engagement de sa fille.

Mission inclusion fait désormais partie des 14 organisations choisies par la Fondation Boucher-Lambert pour bénéficier de ce soutien précieux. Bien que la fermeture de la fondation soit une grande perte, nous nous engageons à honorer l'héritage de son père en poursuivant ses actions par le biais de notre fonds philanthropique. Ce don illustre l'importance de la transmission des valeurs et de la solidarité, et nous permettra de continuer à transformer des vies à travers des projets durables.

«Planifier son don pour un impact durable»

Faire un don est un geste profondément personnel qui reflète nos valeurs et notre vision de l'avenir. Selon André Harbec, planificateur financier chez Sidaros et Associés, IG Gestion privée de patrimoine, il ne s'agit pas seulement de donner, mais de bien planifier son don afin de maximiser son impact tout en respectant sa propre situation financière et celle de ses proches.

«Tout comme on planifie un voyage en fonction de nos envies et de nos moyens, il est important de structurer notre philanthropie», explique-t-il. «**On n'a pas besoin d'être multimillionnaire pour établir une stratégie de don.** L'essentiel est de réfléchir à ses objectifs et d'utiliser les outils à

sa disposition pour donner de manière intelligente.»



M. Harbec illustre son propos en prenant l'exemple de sa propre mère. Toute personne, malgré des revenus modestes peut épargner et organiser sa succession de manière à aider ses enfants tout en soutenant des causes qui lui tiennent à cœur. Grâce à une planification avisée, toute personne peut transmettre des fonds à ses proches de son vivant, tout en réservant une partie de son patrimoine à des œuvres caritatives.

Différents mécanismes existent pour structurer un don, que ce soit à travers une rente de bienfaisance, une assurance vie, ou encore un don de titres cotés en bourse. Ces options permettent non seulement de bénéficier d'avantages fiscaux, mais aussi de s'assurer que l'argent est utilisé de façon optimale.

L'important, selon M. Harbec, est de ne pas voir le don comme un sacrifice, mais plutôt comme un moyen d'amplifier son impact tout en préservant l'équilibre financier familial. Une bonne planification permet de donner en toute sérénité, sans compromettre les besoins futurs de la succession. «En fin de compte, une philanthropie bien pensée permet d'en faire plus, pour soi et pour les autres», conclut-il.

Que vous soyez déjà donatrice ou donateur, ou que vous envisagiez de structurer vos dons futurs, **Mission inclusion est là pour vous accompagner dans cette démarche et vous aider à maximiser l'impact de votre générosité.**

Célébrez la vie et planifiez vos vacances... **AINSI QUE VOS DONNS!**

Les dons planifiés et les vacances ont des points en commun. Pour pouvoir bien profiter de vos vacances, vous les planifiez. Quant à votre impact sur les causes qui vous sont chères, il sera amélioré par la planification de votre générosité.

Pour plus d'information sur les dons d'actions, les dons d'assurance vie, les fonds de dotation, le don testamentaire ou sur toute autre forme de don planifié, communiquez avec Kim Laporte : klaporte@missioninclusion.ca.



N'hésitez pas à prendre contact avec nous!

514 495-2409

bonjour@missioninclusion.ca



Daphné Mailloux-Rousseau, ps. éd.
Directrice principale, développement philanthropique
poste 139 | dmrousseau@missioninclusion.ca



Marilou Latreille-Chevalier
Technicienne, service aux donatrices et donateurs
poste 116 | marilou.chevalier@missioninclusion.ca



Rodolphe Gagnon
Technicien, service aux donatrices et donateurs
poste 116 | rgagnon@missioninclusion.ca



Lynne Dupuis
Gestionnaire principale, événements et partenariats corporatifs
poste 136 | ldupuis@missioninclusion.ca



Kim Laporte
Conseillère principale, dons majeurs et planifiés
poste 120 | klaporte@missioninclusion.ca



Serge Kalfon
Conseiller, dons corporatifs
poste 126 | skalfon@missioninclusion.ca



Alexia Muong-Danis
Conseillère, événements philanthropiques
poste 143 | alexia.danis@missioninclusion.ca



Marie-Luce Altémé
Agente, événements bénéfice
poste 115 | marie-luce.alteme@missioninclusion.ca



Chloé Cousin
Administratrice, analyse de bases de données
ccousin@missioninclusion.ca



130, avenue De L'Épée
Montréal (Québec) H2V 3T2
514 495-2409 | 1 877 288-7383

missioninclusion.ca